



INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TAURUS STRATEGIE

Part « I » : FR0011082015

TAURUS GESTION PRIVEE SAS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM a pour objectif de battre l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro hors tabac (source Eurostat) augmenté de 2% (nets de frais de gestion) par an sur une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. L'indicateur de référence est l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro hors tabac (IPCH) Il est disponible sur le site internet de l'agence France Trésor

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion flexible en instruments financiers directement (obligations, autres titres de créance, actions et titres assimilés, etc...) ou indirectement via des OPCVM et FIA notamment. La stratégie de gestion utilisée repose sur une analyse économique et politique de l'environnement international. Cette analyse permet de dégager des grandes tendances économiques et financières, qui se traduisent par des thèmes d'investissement précis. Une fois les thèmes d'investissements stratégiques retenus, une étude comparative du couple rentabilité risque permet de déterminer les supports d'investissement ainsi que leur pondération. Ces pondérations sont mises en place dans le cadre de l'objectif de gestion du fonds.

Cette stratégie est mise en place à travers :

- Une exposition sur des titres de créances et instruments du marché monétaire, souverains, publics ou privés, à taux fixe ou à taux variable, libellés en euros ou en devise étrangère, en direct ou via des OPCVM ou des OPCVM tendanciels cotés (ETF) ou des FIA ou via des contrats financiers. Cette exposition en instruments de taux peut aller de 0% à 100 % avec une exposition moyenne comprise entre 60% et 90%. Ces titres sont de notation « Investment Grade » soit BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme ou une notation jugée équivalents par la société de gestion. Le fonds s'autorise toutefois 50% de titres de notation inférieure selon l'analyse de la société de gestion ou les agences de notation, ou non notés. La société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre des décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder, de les conserver ou de les renforcer.
- Une exposition en actions cotées sélectionnées sur la base d'une analyse fondamentale sans contrainte géographique, sectorielle ou de capitalisation, en direct ou via des OPC et FIA actions dont des OPC

indiciels cotés (ETF) offrant une exposition aux marchés d'actions internationaux ou via des contrats financiers.

Cette exposition en actions peut aller de -20% à 100% avec une exposition moyenne comprise entre 10 % et 40%.

Le fonds peut être exposé à hauteur de :

- 20% maximum en actions de petites et moyennes capitalisations, de toutes zones géographiques,
- 30% maximum en actions de marchés émergents,
- 30% maximum en obligations convertibles,
- 50% maximum en titres de taux de notation inférieure à « Investment grade » ou en titres non notés.

La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre -3 et 6.

- 40% maximum au risque de change sur des devises hors euro.

L'OPCVM peut détenir jusqu'à 50% de son actif net, des OPCVM ou ETF français et européens conformes à la Directive 2009/65/CE, ou, dans la limite de 30% de l'actif, des FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux 4 critères de l'article L.214-13 du Code Monétaire et Financier. Les ETF seront des « trackers » simples sans effet de levier ou à effet de levier.

Il peut intervenir sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers (des contrats futures sur indices, devises, actions, taux ou des options sur indices, devises, actions), dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action, de taux et de change en respectant les bornes d'exposition définies.

L'utilisation des instruments financiers à terme peut générer une exposition cumulée induite par les positions de l'actif et du hors bilan pouvant atteindre 100% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 3 ans.

« Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai »

Conditions de souscription et de rachat :

Les ordres sont centralisés **chaque jour ouvré à 12h00** et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour.

La valeur liquidative est calculée **chaque jour**, à l'exception des jours fériés en France, et des jours de fermeture de Bourse.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,
Rendement
potentiellement plus faible

A risque plus élevé,
Rendement
potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 3 de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissements sans risque.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition discrétionnaire aux marchés de taux et actions.

L'investissement sur les actions de petites et moyennes capitalisations, et dans des actifs de pays émergents, peuvent induire des fluctuations importantes et rapides à la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative compte tenu notamment d'une faible liquidité de ces marchés.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements

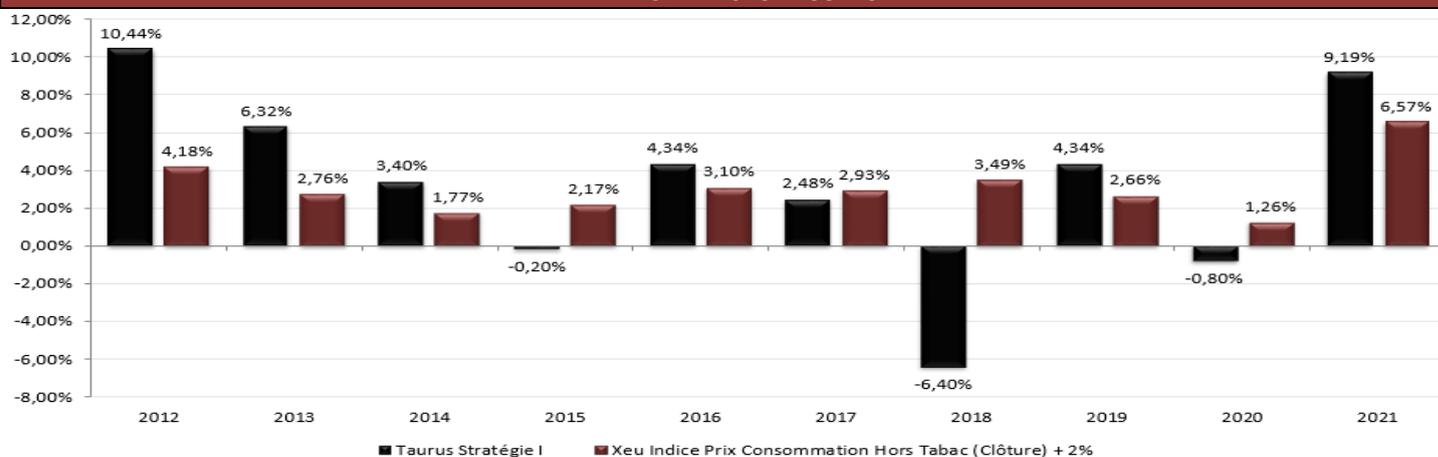
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	3%
FRAIS DE SORTIE	0%
<p style="text-align: center;"><i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i></p>	
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,26 % TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 5 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.taurusgp.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 09/09/2011

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

TAURUS GESTION PRIVEE SAS – 222 -224 bd Gustave Flaubert - 63000 - CLERMONT FERRAND.

Tél. : 04 73 28 41 23

ADRESSE WEB : Ces documents sont également sur www.taurusgp.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion

Le détail de la politique de rémunération est consultable sur le site www.taurusgp.fr et disponible gratuitement simple demande écrite auprès de TAURUS GESTION PRIVEE

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE).

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de TAURUS GESTION PRIVEE SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : TAURUS GESTION PRIVEE SAS.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

TAURUS GESTION PRIVEE SAS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2022.